

Compétences nationales essentielles pour l'accès à la profession de technologue/technicien dentaire

Les Compétences nationales essentielles pour l'accès à la profession de technologue/technicien dentaire sont des compétences et indicateurs de rendement qui décrivent les connaissances, les compétences, les habiletés et le jugement dont doivent faire preuve les technologues/techniciens dentaires titulaires de permis au début de leur carrière. Ces compétences et indicateurs sont un *sous-ensemble* des Compétences nationales essentielles pour l'exercice de la technologie/technique dentaire au Canada, 2019, lesquelles regroupent des compétences requises tout au long de la carrière. Les compétences et indicateurs pour l'accès à la profession ont été établis à l'issue d'un processus exhaustif qui a fait intervenir des groupes de discussion et un sondage en ligne, et l'apport d'un échantillon national représentatif de technologues et techniciens dentaires en exercice.

LÉGENDE	
E2P	Indicateur de rendement

Compétences de base

Compétences de base	Level
Unité 1 : Connaissances fondamentales	E2P
1.1 Connaître la biologie et l'anatomie de la tête et du cou dans le contexte de l'exercice de la technologie/technique dentaire.	E2P
1.1.a Définir les systèmes biologiques fondamentaux et leur fonction dans le contexte de la technologie/technique dentaire.	E2P
1.1.b Définir les éléments fondamentaux de l'anatomie, de la physiologie et des pathologies humaines qui sont pertinents en technologie/technique dentaire.	E2P
1.1.c Définir l'anatomie cranofaciale afin d'établir les limites de fonctionnement des prothèses et appareils dentaires.	E2P
1.2 Appliquer sa connaissance des structures buccales, de la morphologie dentaire et de la pathologie buccale à la technologie/technique dentaire.	E2P
1.2.a Définir la structure et la fonction des dents et des tissus de soutien, la position des dents et les systèmes de numérotation dentaire.	E2P
1.2.b Identifier les rapports d'occlusion.	E2P
1.2.c Définir et connaître les aspects de l'occlusion et de la classification de l'occlusion d'Angle.	E2P
1.2.d Reconnaître les maladies et anomalies qui peuvent avoir une incidence sur la santé dentaire.	E2P
1.2.e Comprendre l'incidence de la santé et de la fonctionnalité dentaires sur la santé générale du patient.	E2P
1.2.f Appliquer sa connaissance de la mécanique et du mouvement de la mandibule et des appareils mécaniques qui la simulent.	E2P
1.3 Appliquer les principes fondamentaux de la physique et de la chimie à l'exercice de la technologie/technique dentaire.	E2P
1.3.a Expliquer les principes de base de la physique et de la chimie s'appliquant à la technologie/technique dentaire, y compris aux matériaux dentaires.	E2P

1.3.b Appliquer sa connaissance de la force, de la chaleur, de l'électricité, de la lumière, du son, des éléments chimiques, de la mécanique et d'autres principes liés à la technologie/technique dentaire.	E2P
1.4 Appliquer ses connaissances fondamentales sur les matériaux utilisés couramment dans l'exercice de la technologie/technique dentaire au Canada.	E2P
1.4.a Connaître les différentes catégories de matériaux utilisés dans la conception, la fabrication et la réparation de prothèses et appareils dentaires.	E2P
1.4.b Connaître les restrictions réglementaires imposées aux matériaux dentaires et aux appareils médicaux par la Direction générale de la protection de la santé de Santé Canada.	E2P
1.4.c Résumer les caractéristiques et propriétés physiques et mécaniques des matériaux dentaires.	E2P
1.4.d Choisir et utiliser les matériaux dentaires qui conviennent le mieux à certains appareils et prothèses dentaires, compte tenu de leurs caractéristiques et propriétés.	E2P
1.4.e Expliquer les effets des manipulations sur les différents types de matériaux dentaires.	E2P
1.4.f Reconnaître les défauts pouvant résulter de la manipulation de matériaux dentaires et les corriger.	E2P
1.5 Appliquer les principes de base des mathématiques à la conception et à la fabrication de prothèses et d'appareils dentaires fonctionnels.	E2P
1.5.a Démontrer sa connaissance de la géométrie de base dans tous les aspects de la conception et de la fabrication.	E2P
1.5.b Effectuer des mesures et calculs exacts, conformément aux directives du fabricant, pour assurer la précision de la prothèse ou de l'appareil dentaire.	E2P
1.6 Connaître les prothèses et appareils buccaux et maxillofaciaux courants.	E2P
1.6.a Reconnaître les affections et interventions chirurgicales buccales et maxillofaciales qui nécessitent la conception et la fabrication de différents appareils et prothèses dentaires.	E2P
1.6.b Énumérer les principales étapes de la conception et de la fabrication de prothèses et d'appareils pour le traitement d'affections buccales et maxillofaciales.	E2P
1.7 Connaître les principes de conception et de fabrication et les aptitudes techniques clés en technologie/technique dentaire.	E2P
1.7.a Décrire les indications, les contre-indications et les limites des prothèses et appareils dentaires.	E2P
1.7.b Définir les composants des prothèses et appareils dentaires.	E2P
1.7.c Analyser la conception, la fabrication et les matériaux des prothèses et appareils dentaires fonctionnels.	E2P
1.7.d Faire preuve de la dextérité manuelle et de la perception spatiale requises pour manipuler des instruments employés en technologie/technique dentaire.	E2P
1.7.e Appliquer ses aptitudes en technologie numérique à la conception et à la fabrication de prothèses et d'appareils dentaires.	E2P
1.7.f Appliquer les principes de sélection et mesure de la couleur dentaire et communiquer la couleur dans toutes ses dimensions.	E2P

Unité 2 : Sécurité au travail et utilisation des laboratoires et du matériel	E2P
2.1 Appliquer les principes de la prévention et du contrôle des infections à l'exercice de la technologie/technique dentaire.	E2P
2.1.a Appliquer sa connaissance des pathologies et de la microbiologie dans le contexte de la transmission des maladies dans l'exercice de la technologie/technique dentaire.	E2P
2.1.b Suivre les principes de prévention et de contrôle des infections en laboratoire selon les exigences du fabricant en conformité avec les règlements provinciaux et fédéraux.	E2P
2.1.c Suivre les procédures appropriées pour le nettoyage et la désinfection des instruments, du matériel et des surfaces de travail suivant leurs utilisations.	E2P
2.1.d Suivre le protocole établi afin de réduire le risque de transmission de maladies, de pathogènes à diffusion hématogène et d'autres pathogènes de sources connues ou non.	E2P
2.2 Veiller à utiliser et à manipuler les matériaux dentaires de façon sécuritaire et à réduire les risques pour l'environnement.	E2P
2.2.a Identifier et gérer les dangers éventuels associés à l'utilisation de matériaux dentaires et de matières présentant un danger biologique.	E2P
2.2.b Prendre les mesures nécessaires pour atténuer les risques pour soi et autrui lors de la manipulation de tous les matériaux.	E2P
2.2.c Montrer sa connaissance du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), y compris les classifications, l'étiquetage des produits chimiques et les fiches de données de sécurité.	E2P
2.2.d Respecter les normes du SIMDUT lors de l'utilisation de produits chimiques et en cas d'incident faisant intervenir un tel produit.	E2P
2.2.e Suivre les pratiques de santé et de sécurité en technologie/technique dentaire.	E2P
2.2.f Suivre les directives des fabricants et savoir manipuler et entreposer les matériaux et solutions correctement.	E2P
2.2.g Relever et réduire les risques réels et éventuels en laboratoire (p. ex., chutes faisant suite à un déversement, blessures causées par du matériel défectueux, utilisation peu sécuritaire du matériel, manipulation peu sécuritaire de matières présentant un danger biologique).	E2P
2.3 Utiliser le matériel de laboratoire de façon sécuritaire et compétente afin de travailler efficacement et de réduire les risques de blessures pour soi et autrui.	E2P
2.3.a Relever et réduire les risques réels ou éventuels pour soi-même et autrui qui sont associés à l'utilisation de matériel de laboratoire.	E2P
2.3.b Utiliser de façon sécuritaire et efficace le matériel de technologie/technique dentaire.	E2P
2.3.c Utiliser et nettoyer le matériel conformément aux directives des fabricants.	E2P
2.3.d Effectuer et consigner les tâches courantes d'inspection et d'entretien.	E2P
2.3.e Reconnaître les pannes et défaillances de matériel et les rectifier.	E2P
2.3.f Utiliser avec compétence l'ordinateur et les logiciels pertinents.	NO

Unité 3 : Conception, fabrication et réparation de prothèses et d'appareils dentaires	E2P
--	------------

3.1 Analyser la prescription du professionnel de la santé et les renseignements concernant le patient afin de planifier la conception et la sélection des matériaux afin de fabriquer la prothèse ou l'appareil dentaire.	E2P
--	------------

- | | |
|--|-----|
| 3.1.a Comprendre l'application clinique de la prescription et reconnaître les limites techniques de faisabilité de la prothèse ou de l'appareil dentaire prescrit. | E2P |
| 3.1.b Relever les limites et contre-indications du plan de traitement proposé et les communiquer au professionnel de la santé. | E2P |
| 3.1.c Obtenir les éclaircissements nécessaires sur la prescription et demander des renseignements supplémentaires sur le plan de traitement, le cas échéant. | E2P |
| 3.1.d Veiller à obtenir une prescription définitive et complète de la part du professionnel de la santé responsable du plan de traitement. | E2P |
| 3.1.e Déterminer si les matériaux prescrits ou choisis sont appropriés. | E2P |
| 3.1.f Vérifier la qualité des empreintes et modèles reçus et s'assurer que la documentation complémentaire est complète et exacte. | E2P |
| 3.1.g Analyser les radiographies fournies du patient à des fins de planification; concevoir avec exactitude la prothèse ou l'appareil dentaire; relever les états normaux et anormaux, le cas échéant. | E2P |

3.2 Concevoir divers types de prothèses et d'appareils dentaires.	E2P
--	------------

- | | |
|--|-----|
| 3.2.a Analyser l'anatomie et les structures buccales à partir des modèles, empreintes et radiographies pour assurer une corrélation entre la conception et les besoins de la prescription. | E2P |
| 3.2.b Appliquer ses connaissances scientifiques fondamentales lors de la conception de prothèses et d'appareils dentaires. | E2P |
| 3.2.c Déterminer les exigences relatives à la préparation des dents selon les différents types de prothèses à réaliser ainsi que des matériaux dentaires prescrits. | E2P |
| 3.2.d Sélectionner les différentes composantes de la prothèse ou de l'appareil dentaire, ainsi que les matériaux qui conviennent à l'anatomie du patient et aux possibilités de conception dans le respect de la prescription. | E2P |

3.3 Fabriquer et réparer des prothèses et appareils dentaires fonctionnels.	E2P
--	------------

- | | |
|--|-----|
| 3.3.a Suivre et les normes de santé fédérales et provinciales régissant l'utilisation des matériaux et composants employés dans la fabrication et la réparation des prothèses et appareils dentaires. | E2P |
| 3.3.b Sélectionner les équipements et outils de laboratoire dentaire les mieux adaptés à l'utilisation de certains matériaux, en tenant compte des composantes d'appareils et prothèses à réaliser. | E2P |
| 3.3.c Utiliser adresse et jugement dans l'intégration des composantes de l'appareil et dans la manipulation des matériaux. | E2P |
| 3.3.d Tenir compte de tous les facteurs pertinents liés à la fabrication afin de s'assurer que la prothèse ou l'appareil est fonctionnel (p. ex., les matériaux, les composants, la prescription, les paramètres de conception et les contraintes d'espace). | E2P |
| 3.3.e Créer un prototype pour assurer la fonctionnalité de chaque prothèse et appareil dentaire. | E2P |

3.4 Effectuer un contrôle de la qualité avant de livrer une prothèse ou un appareil dentaire.	E2P
--	------------

- | | |
|---|-----|
| 3.4.a Tout au long de sa fabrication et avant sa livraison, confirmer que la prothèse ou l'appareil est conforme à la prescription. | E2P |
|---|-----|

3.4.b Relever toute imperfection ou lacune et effectuer les rectifications requises.	E2P
3.4.c Nettoyer et désinfecter la prothèse ou l'appareil dentaire, puis l'emballer de façon sécuritaire en vue de son transport et de sa réception par le destinataire.	E2P
3.5 Modifier et réparer des prothèses et appareils dentaires en tenant compte des facteurs pertinents.	E2P
3.5.a Identifier et évaluer la prothèse ou l'appareil afin de déterminer la cause du défaut ou du bris.	E2P
3.5.b Vérifier la compatibilité des nouveaux matériaux avec les matériaux existants, les données d'évaluation du patient et l'historique d'utilisation de la prothèse ou de l'appareil.	E2P
3.5.c Expliquer toute limite de la réparation au professionnel de la santé ou au patient.	E2P
3.5.d S'assurer de la fonctionnalité de la prothèse ou de l'appareil dentaire réparé.	E2P
3.5.e Nettoyer et désinfecter l'appareil ou la prothèse avant de l'emballer en vue de son expédition.	E2P

Unité 4 : Responsabilité et professionnalisme **E2P**

4.1 Fournir des services sécuritaires et efficaces dans le respect de la déontologie.	E2P
4.1.a Avoir un comportement conforme au code de déontologie professionnelle.	E2P
4.1.b Réfléchir à ses gestes et tirer des leçons des expériences préalables.	NO
4.1.c Participer à des activités d'éducation continue et d'atelier d'expérimentation afin de maintenir ses compétences en matière de professionnalisme.	NO
4.1.d Se tenir au courant de l'évolution de la technologie et des tendances émergentes en technologie/technique dentaire.	NO
4.1.e Assumer la responsabilité de ses actes et de l'intégrité de son travail.	E2P
4.1.f Prendre des décisions justes et équitables.	NO

4.2 Exercer la profession conformément aux lois, règlements, normes et lignes directrices en vigueur.	E2P
4.2.a Se tenir au courant des normes professionnelles, règlements et lois.	E2P
4.2.b Recueillir, conserver, divulguer et détruire les renseignements personnels conformément aux lois et aux politiques organisationnelles sur la protection de la vie privée et la confidentialité.	E2P
4.2.c Obtenir le consentement du professionnel de la santé ou du patient pour la collecte, l'utilisation ou la divulgation de renseignements personnels.	E2P
4.2.d Effectuer la tenue de dossiers conformément aux normes provinciales et aux politiques organisationnelles.	E2P
4.2.e Remplir les documents conformément aux normes provinciales et aux politiques organisationnelles.	E2P

4.3 Adopter des pratiques durables et responsables sur le plan social et écologique.	E2P
4.3.a Se montrer conscient de l'incidence du développement durable sur sa santé, son bien-être et celui d'autrui (public, patients, personnel) et sur l'environnement (p. ex., réduire les émissions de toxines et les déchets).	E2P
4.3.b Décrire et mettre en œuvre des pratiques commerciales durables en technologie/technique dentaire (p. ex., recyclage, économies d'énergie).	E2P

4.4 Communiquer avec efficacité.	E2P
4.4.a Utiliser la terminologie dentaire appropriée dans ses communications avec l'équipe de soins de santé.	E2P
4.4.b Communiquer de façon efficace, respectueuse et conforme à la déontologie.	E2P
4.4.c Communiquer de façon transparente.	E2P
4.4.d Tenir les dossiers de façon claire, exacte et conforme, en temps opportun.	E2P
4.4.e Maîtriser le français ou l'anglais oral et écrit.	NO

4.5 Collaborer avec l'ensemble de l'équipe de soins de santé et mettre son expertise à contribution pour améliorer la continuité des soins et les résultats des patients.	NO
4.5.a Collaborer de façon efficace et respectueuse avec les professionnels de sa spécialité et d'autres domaines.	NO
4.5.b Reconnaître l'incidence de son comportement sur autrui.	NO
4.5.c Écouter les autres et accepter les commentaires constructifs.	NO
4.5.d Connaître le champ d'exercice d'autres professions de la santé en lien avec la technologie dentaire.	NO

4.5.e Respecter les opinions et les connaissances professionnelles d'autres professionnels de la santé.	NO
4.5.f Établir des relations professionnelles fondées sur la confiance.	NO
4.5.g Favoriser l'accès à des services de technologie/technique dentaire sûrs et compétents.	NO
4.5.h Se montrer disposé à donner et à recevoir des commentaires pertinents avec tact au sein de l'équipe de soins de santé.	NO
4.5.i Établir et maintenir des réseaux professionnels avec des professionnels des soins dentaires, des spécialistes et d'autres personnes et organisations pertinentes.	NO

4.6 Faire preuve d'esprit critique et de jugement professionnel dans tous les aspects de l'exercice de la profession.	E2P
4.6.a Consulter d'autres professionnels ou diriger le client ou le patient vers eux lorsque les besoins de celui-ci vont au-delà de sa compétence ou de son champ d'exercice.	E2P
4.6.b Être conscient des problèmes éventuels et envisager différentes pistes de solution.	E2P
4.6.c Soumettre chaque situation à un examen critique et prendre des décisions réfléchies fondées sur des données probantes.	E2P
4.6.d S'appuyer sur des connaissances théoriques, l'expérience et des données pertinentes pour justifier ou modifier ses services.	E2P

Compétences fonctionnelles**Level****Unité 5 : Soins aux patients****E2P****5.1 Demander au patient de fournir un consentement éclairé.****NO**

5.1.a Comprendre les obligations éthiques et légales associées aux contacts avec les patients.

NO

5.1.b Expliquer au préalable l'objet, les avantages et les risques possibles d'une intervention.

NO

5.1.c. Confirmer que le patient comprend le service proposé et est disposé à le recevoir.

NO

5.2 Fournir des services aux patients en faisant preuve de compétence culturelle.**E2P**

5.2.a Être disposé à fournir des services à l'ensemble de la population, en tenant compte des facteurs démographiques et des différences culturelles.

E2P

5.2.b Reconnaître et respecter les points de vue et différences d'ordre culturel.

E2P

5.3 Recueillir et consigner des renseignements pertinents aux fins de la conception et de la planification des traitements.**E2P**

5.3.a Recueillir des renseignements auprès du patient et d'autres sources appropriées sur les antécédents médicaux et dentaires, y compris sur les médicaments que le patient prend actuellement.

E2P

5.3.b Prendre des clichés intrabuccaux et extrabuccaux du patient et de tout appareil ou prothèse dentaire aux fins de la réparation de celle-ci ou de la conception et de la fabrication d'un nouvel appareil ou d'une nouvelle prothèse.

E2P

5.3.c Consigner tous les renseignements médicaux, dentaires et autres conformément aux normes provinciales et aux politiques organisationnelles.

NO

5.3.d Effectuer une évaluation visuelle intrabuccale et extrabuccale des structures anatomiques et prendre les mesures appropriées en cas d'anomalie.

NO

5.4 Accomplir de façon compétente des procédures en laboratoire clinique.**E2P**

5.4.a Prendre des empreintes dentaires préliminaires avec compétence afin d'obtenir un moule dentaire exact.

NO

5.4.b Faire correspondre les teintes et consigner la teinte choisie afin d'obtenir un résultat adéquat sur le plan esthétique.

E2P

5.4.c Effectuer la pose préliminaire des prothèses et appareils maxillofaciaux et y apporter les ajustements nécessaires pour en assurer la fonctionnalité.

NO

5.5 Concevoir et gérer la zone réservée aux soins aux patients afin qu'elle soit sécuritaire, efficace et accessible.**NO**

5.5.a Suivre les normes réglementaires sur l'aménagement et l'entretien des zones réservées aux soins aux patients.

NO

5.5.b Suivre les protocoles appropriés de stérilisation et de désinfection de tous les instruments utilisés pour les soins aux patients, conformément aux règlements et aux lignes directrices des fabricants.

NO

5.5.c Se conformer aux lois et règlements sur l'accessibilité des lieux.

NO

Compétences fonctionnelles**Level****Unité 6 : Leadership, gestion et administration E2P**

6.1 Faire preuve d'aptitudes au leadership en vue de favoriser la prestation sécuritaire et efficace des services de technologie/technique dentaire, dans le respect de la déontologie.	E2P
6.1.a Assurer la supervision (directe et indirecte) d'employés afin de garantir la qualité, la sécurité et le caractère adéquat de la prothèse ou de l'appareil.	NO
6.1.b Reconnaître les situations où il est nécessaire d'effectuer l'encadrement et l'accompagnement d'employés	NO
6.1.c Gérer le travail en tenant compte de la culture et des comportements organisationnels.	NO
6.1.d Montrer son appréciation à l'égard de la participation des membres de l'équipe ainsi que de l'importance et des talents de chaque membre.	NO
6.1.e Reconnaître ses propres limites et demander du soutien et de l'aide au besoin.	E2P
6.1.f Reconnaître les limites d'autrui et fournir du soutien au besoin.	E2P

6.2 Assumer la responsabilité de tout le travail de son cabinet de technologie/technique dentaire dans le cadre de ses activités de supervision.	E2P
6.2.a S'assurer que les prothèses et appareils dentaires sont conformes aux exigences de la prescription et aux normes professionnelles.	E2P
6.2.b Examiner la documentation sur les matériaux pour confirmer leur compatibilité et s'assurer que leur usage répond à la réglementation en vigueur.	E2P
6.2.c Tenir des registres pour assurer la conformité et la traçabilité de l'utilisation des matériaux en rapport avec les différents cas en réalisation.	E2P
6.2.d Mesurer et surveiller la productivité afin d'assurer l'efficacité des services.	NO

6.3 Gérer le processus de sous-traitance du travail associé à la conception et à la fabrication de prothèses et d'appareils dentaires.	NO
6.3.a S'assurer que la sous-traitance est conforme aux exigences réglementaires.	NO
6.3.b Prendre toutes les mesures raisonnables pour vérifier la compétence des tierces parties qui contribuent au processus de conception et de fabrication.	NO
6.3.c Fournir aux tierces parties des copies exactes et détaillées des dossiers afin de leur communiquer les exigences relatives à la conception et à la sélection des matériaux.	NO
6.3.d Établir une piste de vérification de l'historique des travaux et assurer une traçabilité de ceux-ci.	NO

6.4 Se conformer aux normes et aux exigences légales en matière de documentation aux fins de la tenue des dossiers de cas et des dossiers commerciaux.	NO
6.4.a Comprendre et suivre les exigences d'un dépositaire de renseignements sur la santé ou de la personne responsable des dossiers contenant des renseignements personnels sur la santé.	NO
6.4.b S'assurer que les systèmes informatiques satisfont aux exigences de la loi en matière de sécurité, de protection de la vie privée et de confidentialité ainsi qu'aux normes d'exercice de la profession.	NO
6.4.c Assurer l'entreposage et la destruction sécuritaires des renseignements personnels.	NO
6.4.d Tenir les dossiers de cas et les dossiers commerciaux conformément aux lois provinciales, aux règlements et aux normes d'exercice.	NO

6.5 Gérer ou diriger les activités relatives aux ressources humaines conformément aux lois et règlements en vigueur.	NO
6.5.a Confier des tâches au personnel et aux membres de l'équipe selon leur champ d'activités et leur degré de compétence.	NO
6.5.b Connaître les exigences provinciales concernant la production de rapports.	NO
6.5.c Prendre les mesures requises pour gérer et signaler les cas d'incompétence et les comportements dangereux et contraires à la déontologie.	NO
6.5.d Fournir au personnel des occasions de formation et de perfectionnement professionnel pour assurer le maintien et développement de sa compétence.	NO
6.5.e Maintenir une rétroaction par des commentaires constructifs au personnel et aux autres membres de l'équipe.	NO
6.5.f Faire preuve d'aptitudes au règlement des différends afin de gérer efficacement les conflits et désaccords.	NO
6.5.g Effectuer l'évaluation du rendement du personnel, en faisant des commentaires constructifs et en indiquant la formation d'appoint requise.	NO
6.5.h Respecter les besoins sur le plan culturel du personnel et des membres de l'équipe.	NO

6.6 Gérer ses activités commerciales en toute légalité et dans le respect de la déontologie.	NO
6.6.a Se conformer aux lois et règlements sur la publicité.	NO
6.6.b Établir et tenir un barème d'honoraires et des politiques et pratiques de facturation qui sont conformes aux règlements.	NO
6.6.c S'assurer que le laboratoire est conforme aux lois sur l'accessibilité, s'il y a lieu.	NO
6.6.d Tenir des registres commerciaux conformément aux lois et règlements en vigueur.	NO

Unité 7 : Chirurgie buccale et maxillofaciale et orthodontie complexe

NO

7.1 S'appuyer sur ses connaissances et compétences techniques avancées lors de la conception et de la fabrication d'appareils orthodontiques complexes, de prothèses buccales et maxillofaciales, de modèles et de guides.

NO

7.1.a Faire preuve d'une connaissance approfondie de l'anatomie aux fins des chirurgies buccales et maxillofaciales et de la fabrication d'appareils.

NO

7.1.b Comprendre les objectifs des chirurgies buccales et maxillofaciales courantes.

NO

7.1.c Faire preuve de compétences techniques avancées en conception et fabrication.

NO

7.1.d Comprendre la physique mécanique associée au mouvement des dents et au principe d'ancrage, pertinente au plan de traitement.

NO

7.1.e Prendre en considération l'individualité du cas, l'objectif du traitement ainsi que les besoins et souhaits du patient.

NO

7.1.f Appliquer sa connaissance de la physiologie de la dentition et des structures connexes à la conception de l'appareil.

NO

7.1.g Expliquer ses conclusions, les possibilités de traitement et les résultats probables de la fabrication.

NO

7.1.h Analyser les besoins du patient et déterminer la meilleure marche à suivre qui soit compatible avec le plan de traitement.

NO

7.2 Collaborer avec le chirurgien buccal et l'équipe de soins dentaires aux fins de la fabrication du modèle ou du guide qui répond aux besoins du patient et du chirurgien.

NO

7.2.a Mettre son expertise à contribution aux fins de la conception et de la fabrication de modèles et de guides chirurgicaux buccaux et maxillofaciaux.

NO

7.2.b Recommander des ajustements fondés sur les résultats de l'examen initial et son expérience en s'appuyant sur des données probantes.

NO

7.2.c Consulter lorsque les connaissances et compétences requises dépassent son niveau de compétence.

NO